

Votre consultante Bilan



Valérie DALLONGEVILLE

Responsable gestion de carrières et bilans de compétences :

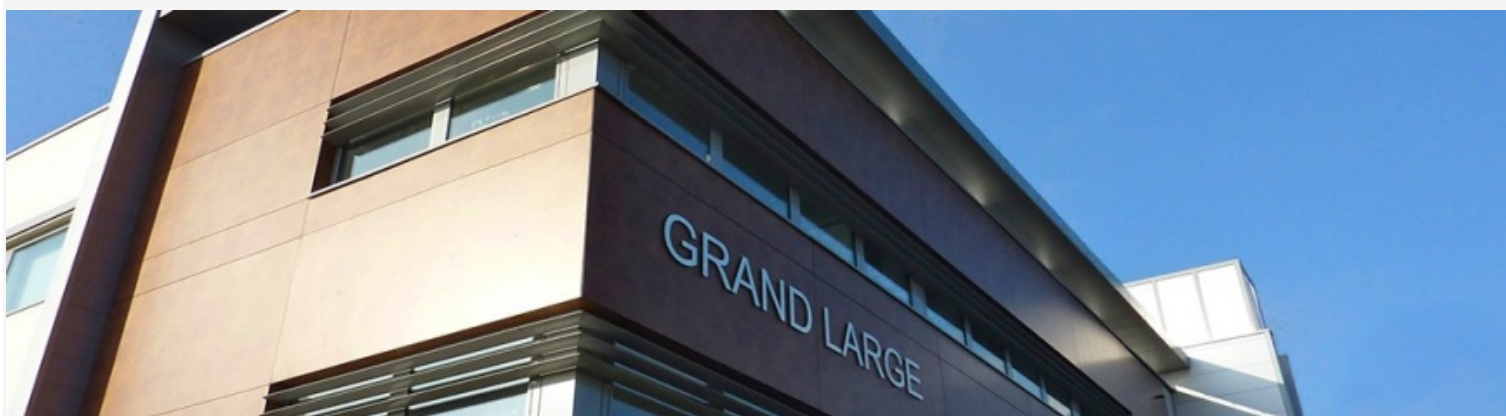
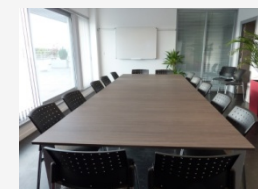
Forte d'une expérience de plus de 20 ans dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle au sein de différents cabinets, Valérie DALLONGEVILLE a acquis une réelle expertise en matière d'accompagnement des transitions.

Consultante au sein d'un cabinet conseil en gestion et ressources humaines, elle y a occupé diverses fonctions. Elle prendra en charge en particulier les prestations dédiées aux entreprises telles que l'outplacement, la gestion de carrière et le bilan de compétences. En 2007 elle évolue vers un poste de coordonnatrice départementale, elle assure la gestion de l'équipe de la Somme, participe au recrutement de ses collaborateurs, à la gestion administrative et commerciale, à l'élaboration et à la conduite de projets, au contrôle qualité.

Sa vision reste résolument centrée sur la Personne lui apportant sa connaissance des acteurs, des dispositifs, du terrain et de la réalité du marché du travail. Elle rejoint l'équipe d'ORTALIS Compétences en 2014 en qualité de consultante en gestion de carrières.

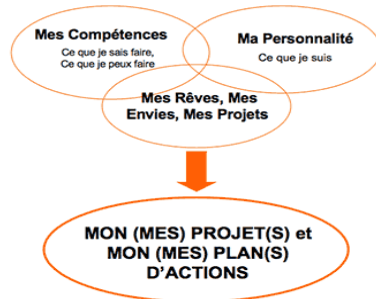
Lieu de Formation

Le cabinet ORTALIS Compétences reçoit ses stagiaires au sein du Centre d'Affaires Métropole Pôle Jules Verne, situé 5 rue des Indes Noires à Boves (80440). Idéalement situés, les locaux disposent d'un parking dédié et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les salles de réunion utilisées proposent les conditions optimales à une communication efficace et leur aménagement est propice à une atmosphère d'échange.



Bilan de compétences

Comprendre son passé, analyser le présent et se positionner sur l'avenir. Trouver un nouveau souffle, confirmer un projet ou tout simplement être acteur de sa propre évolution, le bilan de compétences est conçu pour vous accompagner.



Moi hier.....Moi aujourd'hui.....Moi demain

Qu'est ce que le bilan de compétences ?

Le bilan de compétences permet à un salarié de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel.

Réalisé selon des étapes bien précises, le bilan de compétences peut être décidé par l'employeur ou mis en œuvre à l'initiative du salarié.

L'objectif du bilan peut être différent selon les attentes du salarié :

- La validation d'un projet existant
- La recherche d'un nouveau projet.

Comment se déroule un bilan de compétences ?

La démarche comprend trois phases

Une phase préliminaire qui a pour objet de :

- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans sa démarche ;
- Définir et analyser la nature de ses besoins ;
- L'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

- D'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;
- D'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales ;
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Une phase de conclusion qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation ;
- Prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

Cette phase de conclusion se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse.

Comment bénéficier du bilan de compétences ?

Basé sur le volontariat du salarié, le bilan de compétences peut être réalisé dans le cadre d'un congé spécifique ou du plan de formation de l'entreprise.

Durée

La durée du bilan varie entre 16 et 24 heures. Elle se répartit généralement sur plusieurs semaines. (Minimum 3 semaines et maximum 4 mois)

La personne qui a bénéficié du bilan est seule destinataire des conclusions détaillées du bilan de compétences.

La trajectoire de votre réussite passe par le bilan de compétences.

Pourquoi ORTALIS ?

La charte qualité ORTALIS Compétences

- Un seul interlocuteur, celui que vous avez choisi, pour toute la durée du bilan.
- Le bilan est réalisé par votre conseiller ORTALIS Compétences.
- Un document de synthèse est remis à l'issue de chaque bilan, conforme aux indications réglementaires.
- Une information claire et précise est donnée à tous les demandeurs de bilan concernant la structure, le déroulement de la prestation, les méthodes et outils utilisés.
- La démarche bilan de compétences s'appuie sur une méthodologie rigoureuse et éprouvée qui garantit le respect et des règles déontologiques, notamment de transparence et de confidentialité.
- La finalité du bilan est la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable, tant au regard des capacités du bénéficiaire que des réalités du marché du travail.
- Une rencontre de suivi est systématiquement proposée dans les 6 mois.



Vous avez des questions ?

Nous vous proposons un premier rendez-vous gratuit et libre de tout engagement

Contact

Valérie DALLONGEVILLE

ORTALIS Compétences/DLFC Conseil
5 Rues des Indes Noires – Immeuble Grande Large
Pôle Jules Verne - 80440 BOVES



03 22 69 32 50

contact@ortalis-competences.fr

www.ortalis-competences.fr

Témoignages de nos bénéficiaires

« Ce bilan a été très bénéfique pour moi. Je suis arrivé à la première séance un peu perdu, avec l'envie de changer de métier. Je ne savais pas vers quel domaine me tourner. Je souhaitais rester dans mon secteur d'activité actuel. Au fil des séances, nous avons pu affiner mon projet. C'est ainsi qu'aujourd'hui, à l'issue du bilan, j'ai un réel projet de transition professionnelle.

Le déroulement du bilan était intéressant : bon relationnel avec Valérie qui m'a permis de me livrer et d'obtenir des résultats. Locaux et accueil très agréables. »

« J'ai fait appel à vous à un moment où je m'interrogeais beaucoup sur mon avenir professionnel et sur les perspectives de mon emploi actuel.

Réaliser ce bilan de compétences m'a permis de me poser les bonnes questions quant au choix d'un éventuel nouveau départ professionnel. J'ai fait le point avec moi-même et j'ai pu réfléchir sur mes réelles attentes en fonction de mes envies mais aussi et surtout en fonction de mes capacités.

C'est une véritable prise de conscience de mes points forts et de ceux que je dois encore améliorer.

J'étais prête à tout changer et je suis satisfaite de me rendre compte que je n'ai pas fait de mauvais choix jusqu'à présent et qu'il suffit finalement de peu de choses pour que je retrouve l'épanouissement professionnel recherché.

Je sors de ce bilan pleine de confiance en moi !

Merci Valérie de m'avoir amenée à cette réflexion et de m'avoir présenté les différents outils de recherche. »

« Cette expérience m'a été enrichissante et je la recommanderai volontiers autour de moi. Je remercie également Valérie DALLONGEVILLE pour son écoute et ses précieux conseils sans oublier le cabinet ORTALIS qui m'a accueilli dans ses locaux. »

« Bilan très instructif à plusieurs égards. Il m'a poussé à me remettre en question, à déterminer de façon tangible et palpable des objectifs réalistes.

Ce bilan a aussi permis d'aborder, d'un point de vue sociologique, ma vie au sein de l'entreprise, au contact de mes collègues. Il a pu révéler, par le questionnement (très pertinent de Valérie) mes atouts et faiblesses. Il a donc aussi permis de révéler les erreurs et les bonnes actions entreprises avec mes collègues de travail. Il s'agit d'un point complet sur mon « moi d'entreprise ». Valérie a eu le don de me faire parler et a mené ses questionnements avec brio. Elle m'a poussé à me poser les bonnes questions et a révélé des choses que je n'aurais sans pas pu mettre en exergue seul »

« Ce bilan de compétences m'a permis de prendre du recul et de faire le point sur ma carrière en étant accompagné par une professionnelle. Cela m'a également permis de recenser mes atouts et mes défauts pour esquisser une réorientation de carrière dans un avenir proche.

Après plusieurs séances à présenter mon parcours, nous avons pu identifier une voie autour du métier de la formation.

Nous avons un peu dévié de l'objectif initial défini en juin dernier mais le résultat est très intéressant. Cette année, je compte m'essayer à ce nouveau métier en intervenant ponctuellement si possible au auprès d'organismes de formation en Picardie. En parallèle, je souhaite suivre une formation de formateur pour adultes pour acquérir les quelques techniques qui me manquent actuellement pour exercer ce futur métier. »

